



F.S.E du Collège Michel Berson - Bellevue

PRESENTATION

Le foyer socio-éducatif est une association loi 1901 dont la mission principale est de contribuer à l'épanouissement des élèves au sein du collège. Cette association participe à la vie du collège en finançant différentes actions.

D'OU VIENT L'ARGENT ?

Le F.S.E. vit grâce à la photo de classe, à la vente des fournitures scolaires en début d'année, et grâce aux adhésions perçues.

QUI ?

Cette association est gérée par les membres du bureau (enseignants, parents...). Les adhérents sont les élèves. Des adultes encadrent ou surveillent de manière bénévole des ateliers à destination des élèves adhérents dans lesquels les jeunes découvrent de nouvelles ouvertures (*loisirs créatifs, cinéma, culture japonaise, théâtre, webradio...*).

QUELLES ACTIONS ?

Depuis quelques années, les actions évoluent. Nous avons proposé :

- un concours logo (le premier prix est le logo choisi pour l'année scolaire suivante)
- des manifestations autour de l'environnement
- des soirées animées par l'ANPAA à destination des familles sur le thème du numérique
- goûter de Noël
- sortie de fin d'année

QUELLE ORGANISATION ?

Les élèves peuvent adhérer dès le début de la campagne d'inscription au collège jusqu'à fin novembre. Les **ateliers** sont décidés en début d'année scolaire et **proposés** aux élèves **début octobre**.

Les inscriptions aux ateliers (dont la capacité est limitée) se font avant les vacances de la Toussaint via un formulaire en ligne. Les ateliers sont constitués pendant les vacances de la Toussaint et communiqués aux familles via l'ENT pour la **rentrée de novembre**. Moment où les **activités débutent**.

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) souhaite que mon enfant

..... élève en soit adhérent au foyer socio-éducatif pour
l'année 2023-2024.

Je règle le montant de (à partir de 5 euros) € à l'association par

chèque (à l'ordre du FSE du collège Michel Berson - Bellevue) espèces.

Merci de remettre votre bulletin d'inscription au CDI (à la récréation du matin, avant les vacances de la Toussaint) ainsi que le règlement dans une enveloppe cachetée avec le nom et la classe de l'élève inscrits au dos.

Signature d'un tuteur légal: